



RAPPORT DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14.6.2023

Présents : Président	Romain Schockmel
Vice-présidente	Josée Keiffer
Trésorier	René Krack
Membres	Martial Veidig, Sacha André (zoom), Sandra Flenghi (zoom), Fabienne Goetzinger, Jérôme Duarte, Birgit Lehner
Directeur administratif	Christian Schmitt
Directeur technique	Maik Handschke

Secrétaire de la séance : Christian Schmitt

Excusé(e)s : Eric Ewald, Thierry Wagner, Adrien Deischter, Tess Pulli, Patrick Simonelli
à 18h00 Mme la vice-présidente Josée Keiffer ouvre la séance.

1. Adoption du rapport de la réunion du CA du 13.5.2023

Le rapport est approuvé.

2. Adoption du rapport de la réunion de la Refcom du 25.04.2023

Comme il nous a été de nouveau rapporté des entraîneurs, des officiels ou des spectateurs crient et/ou insultent les joueurs et les arbitres pendant des matchs des catégories U11, U13 et U15, il faudra à l'avenir qu'un tuteur du club local soit présent dans la salle lors de telles compétitions et qu'il ait le droit d'intervenir en cas d'incidents de ce type. Cela peut aller jusqu'à obliger la personne agressive à quitter la salle. Dans ce cas, le tuteur doit envoyer un bref rapport à la FLH.

Le rapport est approuvé.

3. Bilan 2022 et Budget 2023

René Krack donne un bref aperçu des finances de la FLH. En 2022, les comptes ont été clôturés avec une perte d'environ 10.000€.

Le budget pour l'année 2023 prévoit un bénéfice de 10.000€. Le renchérissement général et l'augmentation des salaires due aux tranches d'indexation placent la FLH devant des obstacles importants.

4. Courrier

Red Boys/Pétange : Les clubs demandent s'ils peuvent appeler leurs équipes jumelées "Entente Kordall" ou "Handball Kordall". Le CA approuve le nom "Entente Kordall".

Red Boys : Le club a envoyé une candidature le 13.6 de M. Giorgio Ricciardelli puisse devenir membre du CA de la FLH. Le CA a accepté la candidature et les clubs peuvent approuver la candidature à l'AG de la FLH qui aura lieu le 1 juillet 2023.

HC Berchem : Invitation 60e anniversaire. La FLH sera représentée par M. Martial Veidig, M. Eric Ewald et M. Christian Schmitt.

HC Arlon : Le club nous informe que la commune d'Attert a accepté d'accorder des créneaux dans leur salle de sport à condition qu'une ASBL sur la commune d'Attert soit

créée. Le club demande donc notre accord pour changer le nom en **Handball Club Attert (HBC Attert)** qui sera inscrit dans notre championnat (à noter que le club a inscrit les équipes U17G et U15G). L'adresse du club reste la même et la salle (homologuée par la FLH) où se dérouleront les matchs reste identique. Le CA est d'accord avec le changement de nom. Les clubs peuvent approuver le changement lors de l'AG de la FLH.

Ministère des sports : Projet « Pro Sport ». M. Schmitt informe le CA que les clubs recevront une description et un questionnaire du projet dans les prochains jours. Afin que les clubs puissent tous profiter du projet, le CA demande aux clubs de participer et de répondre soigneusement aux questionnaires.

Ministère des sports : Invitation à la promotion de la médaille du mérite sportif qui aura lieu le 29 juin à 18h30 à l'INS. M. Romain Schockmel représentera la FLH.

Coque : Invitation à la soirée de fin de saison qui aura lieu le 6 juillet 2023 à 18h30 dans le restaurant « La Coquille » de la Coque. Le CA sera représenté par M. Romain Schockmel, M. Martial Veidig et M. Christian Schmitt.

Coque : Invitation à la réunion d'information qui aura lieu le 6 juillet 2023 à 17h30 dans l'Amphithéâtre de la Coque. La FLH sera représentée par M. Christian Schmitt.

Sportlycée : Remise des diplômes le 4 juillet. Mme Josée Keiffer représentera la FLH.

Handball Bieles : Invitation à son Assemblée générale qui aura lieu le 5 juillet à 19h00 au Kannercampus Belval. La FLH sera représentée par Mme Josée Keiffer.

HB Dudelange : Invitation à son Assemblée générale qui aura lieu le 5 juillet à 19h00 au Centre Sportif René Hartmann à Dudelange. La FLH sera représentée par M. Romain Schockmel.

HCA Redange : Invitation à son Assemblée générale qui aura lieu le 13 juillet à 19h00 dans la salle Polyvalent à Redange-Attert. On cherche encore un représentant.

5. Problème transfert CB de Dudelange à Bieles

M. CB était prêté par le club de Dudelange au club de Bieles pendant les 2 dernières saisons. Il a joué en première équipe hommes de Bieles. Dans la phase des transferts actuels, il veut faire un transfert du HBD à Bieles. L'administration de FLH a indiqué comme montant du transfert une somme de 1.000€ se référant à l'Art. 21f du règlement affiliations-transferts-prêts.

21.f La durée d'affiliation auprès du club emprunteur sera imputée au club prêteur pour le calcul de l'indemnité de formation, sauf si le joueur intègre le club emprunteur directement après la ou les périodes de prêt.

Dudelange conteste le montant et se réfère à l'article 10.4 du même règlement qui dit :

10.4 *Pour chaque transfert d'un joueur ayant joué en équipe première d'un club au minimum 8 (huit) matchs officiels* par saison lors des 2 (deux) saisons précédant la date du transfert, un montant de 3000€ (trois mille euros) sera à payer par le club recevant.*

Le CA prend la décision suivante : Il y a une lacune dans le règlement qui doit être comblée. Le montant du transfert est fixé à 3000€. S'il y a d'autres cas, le prix doit

également être adapté. Nous attirons votre attention sur le fait que les clubs peuvent toujours se mettre d'accord sur un prix plus bas.

6. Problème transfert IM Differdange à Diekirch

La joueuse IM joue au handball depuis trois ans. Depuis 2 ans, elle est également inscrite au Sportlycée. Elle a joué 2 ans au club des Red Boys Differdange et a été prêtée l'année dernière à Diekirch, car elle a déménagé.

Red Boys conteste le montant de transfert de 750€ qui se présente comme suit : 2 ans dans le club Red Boys $2 \times 250 = 500€$ et 1 an au Sportlycée = 250€. Ce qui fait un total de 750€. Le CA approuve le montant vu que l'art. 21f précise que « *la durée d'affiliation auprès du club emprunteur sera imputée au club prêteur pour le calcul de l'indemnité de formation, sauf si le joueur intègre le club emprunteur directement après la ou les périodes de prêt.* L'appartenance de la joueuse au Sportlycée pour l'année où elle a été prêtée au CHEV Diekirch ne peut donc pas être prise en compte.

Nous précisons également que selon l'art. 27 du règlement affiliation-transferts-prêts, seules les années où le joueur a réellement été inscrit au Sportlycée sont doublées. *L'indemnité de formation pour tout joueur faisant partie du « Sportlycée », indépendamment de la catégorie d'âge, sera doublée pour les années inscrit au « Sportlycée ».*

7. Conférence « Méi Jugend an de Veräiner » 10.6.2023 9h00

La réunion a eu lieu le 10.6 à l'amphithéâtre de la Coque dans une bonne ambiance. Le rapport de la réunion sera envoyé aux clubs dans les prochains jours.

8. Lodyss SuperCup 2023 et Season opening

Le CA de la FLH prend la décision suivante :

Le LODYSS-SuperCup aura lieu le 2.9.2023 à Käerjeng (à confirmer par le club).

Programme (à confirmer) :

15h00 Femmes Käerjeng-Dudelange

17h30 Hommes Esch-Red Boys

Le Season opening aura lieu le 6 septembre à l'hôtel Légère. Les clubs recevront des détails prochainement.

9. Interreg

M. Romain Schockmel présente un bref aperçu de la dernière réunion. Il a été convenu de relancer le projet et de coopérer en particulier dans les domaines de la formation des arbitres, de la formation des entraîneurs et de l'organisation de championnats régionaux. Une ASBL sera créée à cet effet au Luxembourg.

10. Fixation du montant des cotisations et contributions

En raison de la hausse générale des prix et suivant décision du CA lors de sa réunion du 4 mars 2023 (point 10), la FLH va proposer à l'Assemblée générale d'ajuster les tarifs des droits de licence comme suit :

Licence senior 30€ (auparavant 20€)

Vétérans et jeunes : 15€ (auparavant 7,50€)

Les autres tarifs restent inchangés.

Si les tarifs sont approuvés à l'Assemblée générale par les clubs, ils sont valables à partir de la saison 2023-24 et aucune cotisation de membre ne sera facturée.



11. Calendrier et inscriptions équipes

Le calendrier a été légèrement adapté aux besoins des équipes nationales. Tous les clubs ont inscrit leurs équipes. Les calendriers des championnats seront établis et envoyés aux clubs dans les prochains jours. Nous rappelons que les matchs des U13 et des U17 sont supposés avoir lieu le samedi et ceux des U15 et des U21 le dimanche.

12. Championnat U13

Afin de déterminer le niveau de jeu des équipes et de faciliter l'organisation, nous proposons de jouer 5 journées en 3 groupes équilibrés en se basant sur le championnat 22/23. 14 équipes sont inscrites momentanément. Les 2 meilleures équipes de chaque groupe se qualifient pour le groupe « avancés ». La FLH se réserve le droit de sélectionner éventuellement 2 équipes supplémentaires. En fonction de cela, le titre U13 « Avancés » et U13 « Espoirs » sera joué dans 2 groupes. Les clubs auront la possibilité d'inscrire d'autres équipes U13 jusqu'au 17.11.23 pour le groupe « Espoirs ». Si la fédération remarque que les clubs qui ont inscrits 2 équipes (1 avancée, 1 espoirs) utilisent délibérément des joueurs forts pour remporter le titre Espoirs auprès d'équipes plus faibles, le titre « Espoirs » ne sera pas attribué !

13. Championnat U21

5 équipes sont inscrites. M. Christian Schmitt propose de jouer an A/R/A avec au total 15 journées. (12 matchs par équipe). Ainsi, le calendrier des matchs sera allégé et les équipes de moins de 21 ans auront plus de possibilités à trouver une solution lorsqu'il y a une remise de match. De nombreux joueurs jouent en effet dans d'autres catégories ou alors ils étudient à l'étranger. Il y aurait encore de la place pour une équipe. Celle-ci pourrait être inscrite jusqu'au 20 août.

14. Organisation Assemblée générale de la FLH

L'Assemblée générale aura lieu le 1 juillet à 9h30 à la Commune de Roeser – Salle Blouet – à Roeser. Une convocation a été envoyée aux clubs le 13.6.23. Le dossier de l'AG sera envoyé le 16 juin aux invités et clubs.

Séance levée à 20h15 par Madame la vice-présidente Josée Keiffer.

Réunion de préparation de l'AG jeudi 29.6 à 18h00 via ZOOM

Save the date : samedi 1.7.23 à 9h30 AG FLH à Roeser

Prochain CA : 15.7.2023 10h00 Maison des Sports